

## RÉUNION COMITE DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE MARDI 23 JUIN 2020 - VISIOCONFERENCE

**Présents** : Patrick Pasco, Bernard Chapalain, Jean Luc Potdevin, Joël Beaucreux, Jean-Paul Gougeon, François Souben, Philippe Armand, Dominique Berjot

**Excusés** : Marie Coeffic, Cyprien Le Penher, Patrick Eveno, David Lorineau

Début de réunion : 19h00

### 1) DECONFINEMENT

Un article est sorti dans "20 MINUTES" qui indique un allègement des mesures sanitaires en entreprise avec une distanciation sociale ramenée à 1 mètre. Le télétravail serait uniquement préconisé pour les travailleurs à risque Covid.

Philippe Armand s'est mis en rapport avec le service association de la préfecture du Morbihan. Celui-ci ne s'oppose pas à la réunion de plus de 10 personnes s'il y a un accord de la municipalité, le respect des gestes barrières et la distanciation sociale. Cela permet de jouer à plus de 10 au tennis de table dans une salle. Voir l'article 42 du décret du 22 juin (uniquement dans les zones vertes).

La question se pose pour l'AG du Comité du Morbihan de tennis de table ainsi que pour celle de nombreux clubs qui ont également reporté leur AG sur cette période. Il faut également savoir que de nombreuses municipalités refusent l'ouverture des salles de sports avant le mois de septembre. Le souci est que la Fédé a mis en place un protocole qui limite énormément le nombre de tables dans une salle.

De ce fait il convient de se prémunir en s'appuyant sur ce décret du 22 juin. Patrick Pasco contactera la Fédé pour de plus amples informations.

### 2) SALARIES

Concernant les salariés, Hélène reprend le travail le 06 juillet pour la préparation du livret jeune, une journée au Comité et une en télétravail. Dominique sera au Comité lorsqu'Hélène y sera. Jordan et Julien restent en chômage partiel sauf pour le décompte des heures faites pour le comité. Il convient de faciliter la prise des congés d'été. Alexis est en CDI intermittent et est en suspension d'activité.

Julien et Jordan prévoient de prendre 4 semaines cet été.

L'ensemble des membres présents valident la prolongation de cette période de chômage partiel jusqu'à fin septembre. Prolongation qui a reçu l'accord de principe des organismes concernés. L'utilisation de cette prolongation se fera de manière réduite. Hélène et Dominique sont en congé à partir du 27 juillet jusqu'au 15 août d'où la fermeture du Comité.

